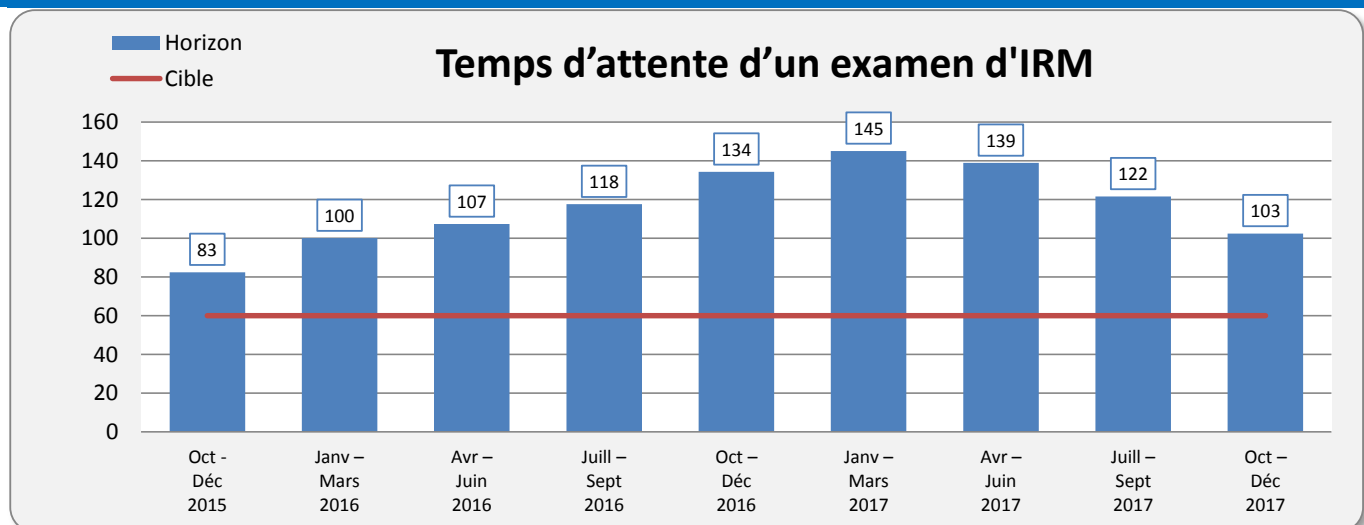
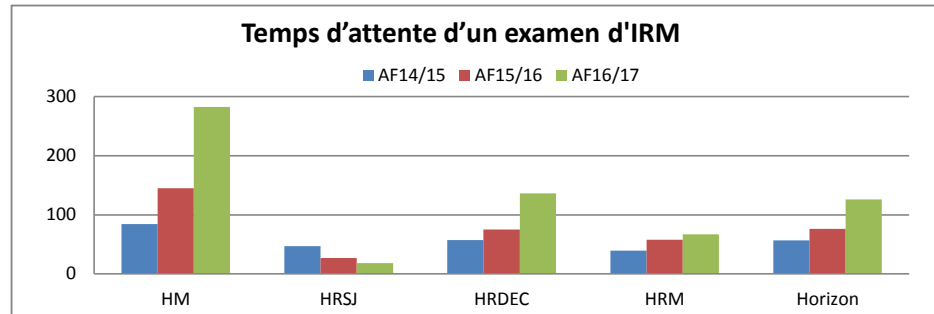


Comme toutes les autres techniques d'imagerie, l'imagerie par résonance magnétique (IRM) offre aux praticiens un outil essentiel permettant d'établir un diagnostic et de formuler un plan de traitement. Pour ce faire de façon opportune, il est important de surveiller la capacité du système à offrir les services d'IRM selon un délai de référence national; en effectuant le suivi de cet indicateur, Horizon témoigne de son intention d'améliorer constamment le système en fonction de la norme nationale établie par l'Association canadienne des radiologistes.

Définition : Temps d'attente moyen en jours civils d'un examen d'IRM depuis l'établissement du rendez-vous jusqu'à l'examen d'IRM.

Cible 2017/18: 60 jours



Analyse : La capacité de ce secteur à se conformer aux temps d'attente ciblés est mise à l'épreuve par la demande accrue relative aux examens d'IRM. Plusieurs initiatives sont actuellement en cours dans le but d'améliorer la situation : une collaboration avec la Société médicale du N.-B. dans la promotion de Choisir avec soin, une campagne visant à réduire la prescription des examens d'IRM qui, selon les preuves, n'auront aucune incidence positive sur certains problèmes de santé; la communication aux médecins de la possibilité d'aiguiller des patients à d'autres établissements dans la province où les temps d'attente peuvent être plus courts (afin d'atteindre un certain équilibre entre les temps d'attente de tous les résidents du N.-B.); et un projet collaboratif entre L'Hôpital de Moncton et l'Hôpital régional Dr Georges-L. Dumont pour partager des heures supplémentaires consacrées aux examens d'IRM en utilisant l'un des appareils d'IRM à l'Hôpital Dumont. Malgré une certaine amélioration déjà constatée, le problème persistera et des idées de nouvelles initiatives seront examinées à des fins d'amélioration constante.